



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## établissements

Question écrite n° 73707

### Texte de la question

M. Jean-Yves Gateaud attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les dysfonctionnements de l'institution carcérale. Après les faits survenus à la maison d'arrêt de Beauvais en mai 1999 et ceux survenus au sein de la maison d'arrêt de Bordeaux en janvier 2002, l'Observatoire international des prisons souhaite que soit adoptée une disposition législative instituant un « contrôleur général des prisons indépendant », d'ici la fin de la session parlementaire. Adoptée par le Sénat en avril 2001, cette disposition figure également dans l'avant-projet de loi pénitentiaire initié par le Gouvernement. Il lui demande si cette mesure peut être prise et dans quels délais.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Yves Gateaud](#)

**Circonscription :** Indre (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 73707

**Rubrique :** Système pénitentiaire

**Ministère interrogé :** justice

**Ministère attributaire :** justice

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 mars 2002, page 1218